



HAL
open science

Les fausses morts du Roi-Soleil, ou l'impossible contrôle de l'information

Alexis Lévrier

► **To cite this version:**

Alexis Lévrier. Les fausses morts du Roi-Soleil, ou l'impossible contrôle de l'information. *Le Temps des médias. Revue d'histoire*, 2018, La fausse information de la Gazette à Twitter, 30 (1), pp.32-46. 10.3917/tdm.030.0032 . hal-02900257

HAL Id: hal-02900257

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02900257>

Submitted on 27 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Les fausses morts du Roi-Soleil, ou l'impossible contrôle de l'information

Aléxis Lévrier

Maître de conférences en littérature française du XVIII^e siècle à l'université de Reims. Membre du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires (CRIMEL-EA3311). Membre associé du Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Processus d'Information et de Communication (GRIPIC-EA 1498, Celsa Paris-Sorbonne)

Au moment du tricentenaire de la mort de Louis XIV, en 2015, le château de Versailles a proposé pendant plusieurs semaines de suivre dans les conditions du direct, sur son compte Twitter, la lente agonie du Roi-Soleil. De la vive douleur à la jambe ressentie par le vieux monarque, le samedi 10 août, jusqu'à son décès le matin du 1^{er} septembre, le public a donc pu revivre en temps réel, avec un écart d'exactly trois siècles, la progression de la gangrène qui devait marquer la fin d'un règne de quelque sept décennies.

Retracer au jour le jour la mort d'un Roi survenue trois cents ans plus tôt, par le biais d'un réseau social né avec la révolution numérique, s'apparente bien entendu à un anachronisme volontaire. Les possibilités techniques dont nous disposons aujourd'hui n'ont en effet rien de commun avec les contraintes qui rendaient difficile la transmission des nouvelles dans la France de 1715. Pourtant, le rêve d'une instantanéité et d'une transparence de l'information existait déjà sous l'Ancien Régime, et la santé de Louis XIV a suscité la curiosité de l'Europe tout entière du début jusqu'à la fin de son règne. Mais plus encore peut-être qu'à des limites matérielles et techniques, ce rêve se heurtait à la volonté du pouvoir monarchique de ne rien dire des accidents de santé menaçant la vie du Roi. La *Gazette*, fondée en 1631, et le *Mercur galant*, lancé en 1672, ont ainsi été utilisés non seulement pour dissimuler des informations gênantes mais pour célébrer les aptitudes physiques du monarque : la solidité du régime reposant sur la capacité de Louis XIV à exercer sa charge, le pouvoir se devait en effet d'exalter sa force, sa résistance et son exceptionnelle vitalité.

Dès la naissance du Roi, cette mainmise presque totale sur l'information médicale a pourtant eu d'indéniables effets pervers, qui se sont renforcés à mesure que le monarque avançait en âge. Les journaux publiés aux frontières du Royaume, mais aussi le public parisien avide de rumeurs, se sont en effet attachés à interpréter les non-dits de la presse officielle. Mais dans leur volonté de remettre en cause la communication royale, ils ont contribué à diffuser de prétendues révélations qui étaient autant de fausses nouvelles. Ils ont ainsi annoncé cent fois la mort d'un Roi que la *Gazette* ou le *Mercur* présentaient comme invulnérable – comme si les mensonges du pouvoir monarchique devaient avoir pour

conséquence logique, et presque inévitable, la circulation d'informations plus éloignées encore de la vérité.

Le règne de la fausse nouvelle

Louis XIV a longtemps réussi à donner à ses contemporains l'image d'un homme vigoureux, doté d'une santé inaltérable. Il va de soi que son extraordinaire longévité n'a pu que renforcer cette légende : couronné en juin 1654, mais Roi de France depuis mai 1643, il a régné plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs ou successeurs. Cela ne l'a pas empêché cependant d'être victime tout au long de son existence de nombreuses pathologies, que la presse officielle a constamment cherché à minimiser. Dans son ouvrage *La Santé de Louis XIV*, l'historien Stanis Perez dresse même une liste de maladies et de déboires physiques qui peut paraître interminable¹. Le Roi a par exemple souffert d'une blennorragie en 1655, d'une grave chute de cheval en 1683, de la goutte à partir de 1685, d'un anthrax en 1696, mais aussi d'un probable ténia, de la gravelle, de migraines très fréquentes, de coliques néphrétiques et de fièvres récurrentes auxquelles les marécages entourant le château de Versailles se prêtaient tout particulièrement. La naissance même du futur Roi-Soleil a du reste été entourée de craintes et de rumeurs. Lorsqu'Anne d'Autriche accouche de lui, elle est en effet âgée de trente-sept ans, et son entourage comme la population la croient stérile depuis une fausse-couche survenue quinze ans plus tôt. Si cette grossesse est considérée comme miraculeuse, de nombreux témoignages présentent aussitôt le dauphin comme un enfant chétif, dont la survie est peu probable. Bien sûr, la *Gazette* est chargée par le pouvoir de rassurer le public en lui fournissant des informations médicales optimistes. Mais le journal officiel se prête involontairement à la propagation des pires ouï-dire en évoquant, dans le numéro du 18 décembre 1638, les nourrices qui se succèdent pour donner du lait à l'héritier du trône². Cette nouvelle donne lieu à une rectification prudente le 1^{er} janvier suivant, comme si la *Gazette* s'attachait à démentir rapidement les inquiétudes qu'elle avait elle-même contribué à faire naître : « Le changement des nourrices n'a aucunement changé la santé de Monseigneur le Dauphin, qui est très bonne grâce à Dieu³ ».

Même si elle a pour fonction de sacraliser le corps royal, la presse officielle est donc capable de maladresses contreproductives. Répétées inlassablement pendant des années, les

¹ Stanis Perez, *La Santé de Louis XIV: une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

² *Gazette*, n° 177, dans *Recueil des gazettes, nouvelles, relations et autres récits des choses advenues toute l'année 1638*, Paris, 1639, p. 748.

³ *Gazette*, n° 2, 1^{er} janvier 1639, dans *Recueil de toutes les nouvelles, ordinaires, extraordinaires, gazettes et autres relations [...]*, Paris, 1640, p. 8.

déclarations enthousiastes du *Mercure* et de la *Gazette* sur la parfaite santé du monarque sont en outre trop fréquentes pour ne pas éveiller la suspicion du public. En toute logique, des informations alternatives vont dès lors être diffusées aussi bien par oral que par écrit, à l'intérieur du Royaume comme au sein de la presse étrangère. En trois occasions au moins, avant même la longue agonie de l'été 1715, la presse française a ainsi dû lutter contre de prétendues indiscretions qui annonçaient sa mort imminente. Le premier de ces événements survient en novembre 1647, lorsque le jeune Roi contracte une forme grave de la petite vérole. Alors à peine âgé de neuf ans, le monarque finit par se remettre après dix jours de fièvre. Mais la rumeur a eu le temps de se diffuser au sein de la Cour, et son trépas a même un temps été envisagé par l'entourage du Roi lui-même. Inaugurant une stratégie de communication qu'ils réutiliseront souvent par la suite, les propagandistes du Roi parviennent néanmoins aussitôt à retourner à leur profit cette maladie. La *Gazette* dissimule bien entendu cette variole à la population tant que Louis XIV n'est pas rétabli, mais elle lui consacre ensuite un « Extraordinaire », daté du 29 novembre 1647. Dans ce numéro spécial, le rédacteur raconte dans le détail « l'histoire de cette importante maladie, qui nous a tenus si longtemps en échec⁴ », et il en décrit les progrès avec une précision presque clinique. Il évoque ainsi la « douleur de reins » qui a d'abord saisi le jeune monarque, les « taches rouges » qui sont apparues sur son visage le mardi 12 novembre, le « délire » qui s'est emparé de lui par intervalles à partir du mercredi 13, et les pustules qui ont progressivement recouvert tout son corps⁵. Mais cette mise en spectacle de la souffrance du jeune monarque a bien entendu pour but de célébrer le courage dont il a su faire preuve, et de glorifier l'exceptionnelle résistance de son corps face à la maladie.

Louis XIV a donc frôlé la mort une première fois en 1647, mais sa guérison rapide a permis de limiter la circulation de fausses informations. Son décès est en revanche annoncé avec beaucoup plus d'insistance une dizaine d'années plus tard, à l'oral comme par écrit, et en France comme dans le reste de l'Europe. À la fin du mois de juin 1658, alors qu'il se trouve près de Calais pour assister aux opérations militaires menées contre les troupes espagnoles, une fièvre violente s'empare en effet du Roi. Son état se détériore rapidement, et ses médecins ne parviennent ni à le guérir ni même à identifier la maladie qu'il vient de contracter. Louis XIV souffre en réalité du typhus et il est presque à l'agonie le 8 juillet, lorsque l'on autorise l'utilisation de vin émétique, médicament dont les effets sont considérés comme potentiellement mortels. Au cours des jours suivants, il finit néanmoins par se remettre peu à

⁴ *Gazette*, n° 144, 29 novembre 1647, p. 1138.

⁵ *Ibid.*, p. 1138-1146.

peu de lui-même de cette fièvre, sans que ni l'émétique ni les remèdes traditionnels n'aient sans doute joué le moindre rôle. Entretemps, la nouvelle de cette maladie, et du sombre pronostic de l'ensemble des médecins, a commencé à se répandre non seulement à Paris mais dans toutes les Cours européennes. En cette période où la Fronde n'est pas loin, la mort prématurée du Roi constituerait il est vrai une aubaine pour tous ses opposants. Une véritable cabale commence même à s'organiser lorsque, venues notamment des Pays-Bas espagnols, des dépêches annoncent que le jeune monarque vient de succomber au mal mystérieux qui le rongait⁶.

Face aux rumeurs alarmistes qui circulent à Paris et aux informations erronées en provenance de l'étranger, la *Gazette* retrouve la fonction qui avait été la sienne en 1647 : elle s'efforce en effet de rassurer la population, tout en s'emparant de cette opportunité pour exalter la force d'âme et la bravoure héroïque du jeune Roi. Une nouvelle datée du 9 juillet annonce, il est vrai, que le Roi a été saisi à Calais d'« une fièvre continue, accompagnée de douleur de tête », mais le rédacteur précise aussitôt que les médecins ont « heureusement dompté cette maladie⁷ ». Si la maladie du monarque est de nouveau évoquée le 13, la *Gazette* rapporte que, grâce à « l'effet [...] merveilleux » du vin émétique, le Roi est désormais considéré comme sauvé par l'ensemble de ses médecins⁸. Quelques jours plus tard, le journal officiel s'attache plus explicitement encore à démentir les mensonges venus de l'étranger. Dans une nouvelle datée de Bruxelles le 17 juillet, l'auteur évoque en effet les contrevérités que propage en cette ville un « plaisant relateur » : ce « mauvais inventeur de mensonges », non content de chercher à transformer en défaites les récentes victoires militaires de la France, vient selon la *Gazette* d'annoncer la « mort de sa majesté très chrétienne, dont il dit avoir reçu la nouvelle de Calais⁹ ».

Le Roi ne sortira pas tout à fait indemne de la fièvre infectieuse contractée à Calais. Le visage déjà grêlé par la petite vérole en 1647, il subit en effet une nouvelle disgrâce, puisque le typhus le laisse totalement chauve à 19 ans. Bien sûr, dans les deux cas, le journal fondé par Théophraste Renaudot ne s'est pas trompé en annonçant son rétablissement. Mais, en 1647 comme en 1658, les rumeurs diffusées à l'étranger comme sur le territoire du Royaume ont montré les limites de la communication mise en place par le pouvoir monarchique. Loin

⁶ Stanis Perez cite par exemple la « Copie d'une lettre datée de Calais le 7 juillet 1658 envoyée à un bon ami de Brussel » : selon ce document manuscrit, qui circule à Paris en ce début de mois de juillet, le Roi « aurait rendu l'esprit depuis hier six heures du soir » (*La Santé de Louis XIV, op. cit.*, p. 282).

⁷ *Gazette*, n° 82, 13 juillet 1658, « de Calais, le 9 juillet 1658 », dans *Recueil des gazettes nouvelles ordinaires et extraordinaires [...]*, Paris, 1659, p. 638.

⁸ *Ibid.*, « de Paris, le 13 juillet 1658 », p. 639-640.

⁹ *Gazette*, n° 88, 27 juillet 1658, éd. cit., p. 683-684.

d'empêcher les fausses informations de naître et de circuler, la *Gazette* a peut-être contribué en effet, à force d'annonces triomphales, à donner à ses lecteurs le sentiment d'être manipulés. Il en ira de même en 1686, lorsque la vie du Roi manquera à nouveau d'être emportée par une grave pathologie. Cette fois, Louis XIV souffre d'une fistule anale, apparue dès le début de l'année et qui ne cesse de s'étendre au cours des mois suivants, sans que les médecins parviennent à la soigner efficacement. Comme au moment des précédentes maladies de Louis XIV, la presse officielle dissimule la gravité de son état.

Avec le *Mercurie galant*, apparu entretemps, le pouvoir possède pourtant un nouvel outil, qui permet d'évoquer la santé du Roi-Soleil en utilisant davantage le registre de l'émotion et de l'empathie. Louis XIV est en effet le sujet principal du grand périodique mondain qui, sans crainte de la redondance, fait constamment l'apologie de son extraordinaire constitution physique, de son dynamisme admirable et de son inépuisable activité. Le journal se doit donc d'évoquer cet abcès dont toute la Cour connaît déjà l'existence, mais il le fait toujours avec un optimisme délibéré, et il annonce à plusieurs reprises une guérison qui n'a en réalité pas eu lieu. Jean Donneau de Visé, fondateur et rédacteur du *Mercurie*, mentionne ainsi dès le mois de février 1686 ce qu'il nomme pudiquement « l'indisposition du Roi ». Mais il affirme aussitôt qu'« elle a été sans aucun danger » et qu'elle n'a perturbé ni l'emploi du temps de Louis XIV ni les divertissements de la Cour¹⁰. Le sujet est de nouveau abordé au mois de mai, mais pour célébrer l'« heureux rétablissement¹¹ » du monarque, ou souligner qu'il est désormais « entièrement remis de son indisposition¹² ». En août, le journaliste précise encore que le Roi « est sans fièvre depuis quinze jours » et qu'il a « autant de forces que s'il n'avait point été malade¹³ ». Ces formules si semblables ont cependant un effet paradoxal, puisque chaque annonce vient involontairement contredire la précédente : à chaque fois, Donneau de Visé informe en effet ses lecteurs que le monarque est désormais rétabli, sans leur avoir révélé entretemps qu'il était encore malade.

Au cours des mois suivants, la presse du Refuge s'empare de ces ambiguïtés et de ces non-dits pour mettre en doute les informations fournies par les journaux français sur la santé du Roi. À la fin de l'année 1686, le *Mercurie galant* et la *Gazette* ont pourtant objectivement des raisons de se réjouir : l'opération risquée que Louis XIV a accepté de subir le 18 novembre est en effet couronnée de succès, et le Roi semble cette fois définitivement guéri. Il n'en est rien pourtant, puisque deux nouvelles opérations seront nécessaires au mois de

¹⁰ *Mercurie galant*, Paris, février 1686, p. 313-314.

¹¹ *Ibid.*, mai 1686, p. 66.

¹² *Ibid.*, p. 225.

¹³ *Ibid.*, août 1686, p. 221-222.

décembre, avant que l'état du monarque ne s'améliore pour de bon. Durant ces semaines incertaines, plusieurs journaux hollandais mettent en doute le succès de l'intervention et multiplient les annonces pessimistes. C'est le cas notamment du *Mercure historique et politique* de Courtilz de Sandras. Dans le numéro de décembre, ce dernier évoque en effet l'éventualité d'une mort imminente du Roi, et se demande si le dauphin sera en mesure d'assurer la succession¹⁴. Un mois plus tard, et alors même que le monarque est cette fois réellement sur la voie de la guérison, il met explicitement en évidence les mensonges de Louis XIV et de son entourage en affirmant : « Ce prince que tout le monde croyait guéri il y a deux mois, ne faisait que diminuer son mal, de peur de donner trop d'affliction à ses amis, et trop de plaisir à ses envieux¹⁵. » Il insinue en outre que l'issue pourrait être fatale en soulignant que, même si le Roi cherche à dissimuler son véritable état, toute la Cour redoute « que sa maladie ne tourne mal¹⁶ ». Il ne s'agit il est vrai que de sous-entendus, et le périodique n'annonce pas à proprement parler la mort prochaine du Roi. Mais l'attitude de Courtilz de Sandras montre, de manière évidente, que les périodiques hollandais s'emploient à attiser les rumeurs que les journaux français voudraient à tout prix éteindre. Et là où le *Mercure* et la *Gazette* n'évoquent la santé du Roi que pour le constituer en figure d'un monarque idéal, ces journaux étrangers prennent plaisir à le ramener à sa condition de simple mortel.

Les annonces contradictoires d'un dernier été

Cet affrontement entre une communication officielle verrouillée et le travail de déchiffrement d'une presse étrangère sceptique, voire hostile, atteint son paroxysme quelques décennies plus tard, lors de la lente agonie du monarque. Nous l'avons dit, plusieurs semaines séparent en effet le 10 août 1715, date à laquelle apparaissent les premiers signes de la gangrène qui emportera Louis XIV, de sa mort le matin du 1^{er} septembre. Or, depuis plusieurs années déjà, l'Europe tout entière a les yeux braqués sur le vieux Roi, et guette les signes qui témoigneront avec certitude de l'approche de son décès. Dans ses *Prédictions pour l'année 1708*, ouvrage parodique publié sous le pseudonyme d'Isaac Bickerstaff, Swift s'était même amusé à prédire la mort du Roi pour le 29 juillet 1708, à Marly, d'une attaque de goutte dans l'estomac. Formulées dans ce texte sur le mode de la dérision, ces spéculations sur la date du trépas du Roi trouvent un prolongement bien plus sérieux au cours de l'année 1715. Dans un

¹⁴ *Mercure historique et politique*, [Parme, chez Juan Batarar], décembre 1686, p. 111-112.

¹⁵ *Ibid.*, janvier 1687, p. 214-215.

¹⁶ *Ibid.*, p. 217.

passage de ses *Mémoires* resté célèbre, Saint-Simon raconte ainsi une scène cruelle survenue lors du dernier séjour à Marly. Trois mois avant son décès, Louis XIV apprend en effet fortuitement, alors qu'il dîne en se faisant lire comme à son habitude les gazettes de Hollande, que des paris se sont ouverts à Londres pour savoir « si sa vie passer[a] ou ne passer[a] pas le 1^{er} septembre¹⁷ ».

Au cours du mois d'août, l'intérêt du public pour la santé du Roi devient d'autant plus grand que l'information n'a jamais été à ce point surveillée et filtrée par le pouvoir monarchique. Les médecins ont, il est vrai, tardé eux-mêmes à prendre conscience de la gravité de l'état du vieil homme : le premier d'entre eux, Fagon, persiste ainsi pendant deux semaines, contre l'évidence, à ne voir qu'une simple sciatique dans la gangrène sénile qui commence à ronger la jambe gauche du Roi. Au cours de cette période, la *Gazette* se montre particulièrement avare d'informations, et n'évoque la maladie dont souffre Louis XIV qu'avec la prudence dont elle est coutumière. Le sujet n'est ainsi abordé directement que le 23 août : le rédacteur reconnaît que « sa Majesté [...] est incommodée depuis quelques jours de goutte de crampe et de douleurs de sciatique, qui l'obligent encore à garder sa chambre, et qui avaient souvent interrompu son sommeil pendant les nuits précédentes¹⁸ ».

Face à la pénurie d'informations officielles, et alors que la mort prochaine du Roi devient progressivement de plus en plus certaine, les annonces contradictoires vont se multiplier et parfois s'annuler les unes les autres dans les journaux hollandais. Au cours de ces journées décisives, le contraste entre l'insatiable curiosité du public et les limites techniques qui freinent la transmission de l'information produisent même des décalages aussi déroutants qu'ironiques. La *Gazette d'Amsterdam* se montre ainsi particulièrement mal renseignée tout au long de cette période. Certes, le 30 août, le rédacteur fait part de ses doutes quant au traitement suivi et à l'issue de la maladie. Mais il n'annonce le décès que le 10 septembre et, dans le numéro daté du 3 septembre, il se contente d'affirmer que l'on « parle fort diversement¹⁹ » de l'état de santé du Roi, alors même que ce dernier est mort depuis trois jours.

Dans sa *Quintessence des nouvelles*, Anne-Marguerite Petit Dunoyer tente de fournir à ses lecteurs des informations plus précises, mais elle ne dispose elle aussi que de renseignements fragmentaires et contradictoires. À cette date, son écriture mordante et son

¹⁷ Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Yves Coirault, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. V (1714-1716), 1985, p. 207-208.

¹⁸ *Gazette*, n° 34, 24 août 1715, dans *Recueil des nouvelles ordinaires et extraordinaires [...]*, Paris, 1716, p. 407.

¹⁹ *Gazette d'Amsterdam*, n° 71, mardi 3 septembre 1715, dans *Gazette d'Amsterdam*, éd. électronique de Pierre Rétat, Pascale Ferrand et Daniel Roux, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

goût pour la polémique ont déjà fait de cette Nîmoise exilée à La Haye l'une des journalistes les plus célèbres de Hollande. L'une des cibles privilégiées de son bihebdomadaire est évidemment le Roi de France, dont elle ne cesse de dénoncer les persécutions à l'égard des protestants. Mais si elle condamne avec véhémence l'action politique de Louis XIV, elle manifeste jusqu'au bout une authentique fascination envers lui. Elle se vante du reste de le compter parmi ses lecteurs, comme en témoigne un remerciement en vers adressé à Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti, qu'elle intégrera dans son journal un an après la mort du monarque²⁰.

Au cours de l'été 1715, l'attachement que Madame Dunoyer semble éprouver pour ce Roi-Soleil parvenu à son crépuscule se transforme même en véritable obsession. Elle s'inquiète ainsi à plusieurs reprises de la santé du monarque, et relaie les rumeurs inquiétantes qui circulent à la Cour sur le sujet. Dans son numéro du 2 septembre 1715, elle raconte avec précision les derniers jours du Roi et croit pouvoir annoncer qu'il s'est éteint « le 26 août sur les 7 à 8 heures du matin²¹ ». Cette information est bien sûr erronée, puisque Louis XIV était encore vivant le 26 août, mais elle possède paradoxalement une part de vérité, puisque le Roi est mort un jour avant la parution de ce numéro de la *Quintessence*. L'empressement de la journaliste la conduit à diffuser malgré elle une autre fausse information dans la livraison suivante, datée du 5 septembre, et donc postérieure de cinq jours à la mort de Louis Le Grand. Elle apprend en effet à ses lecteurs que des lettres arrivées de Paris et de Versailles « détruisent [...] le bruit qui avait couru de la mort de ce monarque ». Elle conclut cependant sa feuille par une courte phrase, rajoutée *in extremis*, et qui vient démentir l'ensemble des informations développées dans les paragraphes précédents : « PS : Il est arrivé un exprès qui confirme que le Roi de France est mort²². »

Effet surprenant des lenteurs dans la circulation de l'information sous l'Ancien Régime, une nouvelle fautive au moment de sa rédaction peut ainsi se révéler exacte lors de sa parution. Et un rectificatif conforme à la vérité peut, de manière symétrique, se transformer en mensonge involontaire s'il est publié quelques jours trop tard. Toutefois, les erreurs commises par les journalistes du Refuge au moment de la mort de Louis XIV ne s'expliquent pas seulement par des raisons d'ordre matériel. Elles ont aussi pour origine le choix du pouvoir de ne rien dire ou presque de la dernière maladie du Roi, et plus généralement une longue

²⁰ « On dit que l'aimable Bourbon/ S'amuse quelquefois un instant à me lire/ Et que les traits de mon lardon/ Plus d'une fois l'ont fait sourire. » (*Quintessence des nouvelles*, La Haye, Veuve Uytwerf, n° 59, jeudi 30 juillet 1716).

²¹ *Ibid.*, n° 70, lundi 2 décembre 1715.

²² *Ibid.*, n° 71, jeudi 5 septembre 1715.

tradition de mainmise sur les informations ayant trait à la santé du monarque. Ce système a, au moins dans une certaine mesure, fait la preuve de son efficacité jusqu'au dernier souffle de Louis XIV. Mais il a également eu d'indéniables conséquences négatives, et il a notamment alimenté jusqu'à l'absurdité un cercle vicieux impossible à arrêter. En voulant rassurer à tout prix la population, la monarchie française a contribué en effet à la diffusion à l'étranger de nouvelles mensongères qui, en retour, et de manière presque mécanique, ont amené le pouvoir à dissimuler davantage encore les maladies du Roi.

Les « craques » des nouvellistes

Il convient cependant de nuancer l'influence de ces journaux publiés à la périphérie du Royaume : à elle seule, jamais la presse étrangère n'aurait pu donner une telle ampleur aux rumeurs ayant trait à la santé de Louis XIV. La diffusion massive de ces fausses informations doit également beaucoup au rôle joué, sur le territoire français lui-même, par des passionnés de l'actualité politique qui se rêvent dès cette époque en concurrents des journalistes officiels. Amateurs de ragots, ces hommes friands de nouvelles ont en commun une volonté de remettre en cause les informations fournies par la presse à privilège. L'appellation « nouvellistes », qui leur est donnée dès le XVII^e siècle, traduit du reste elle-même une porosité entre communication écrite et communication orale, mais aussi entre réalité et fiction. Les « nouvellistes à la main », qui publient des périodiques manuscrits diffusés clandestinement, doivent ainsi être distingués des « nouvellistes de bouche », qui se réunissent dans des espaces publics pour lire collectivement les journaux. Dans les cafés et les promenades, de très nombreux curieux prennent en effet l'habitude de s'assembler pour discuter de l'actualité. Du Palais-Royal jusqu'aux Tuileries, en passant par la Comédie-Française, le cloître des Grands-Augustins ou le Luxembourg, ces « nouvellistes de bouche » prennent plaisir à confronter les journaux officiels à leurs concurrents étrangers. Ils cherchent en outre à recueillir tous les bruits qui circulent à la Cour, au risque de brouiller encore davantage la frontière entre vérité et mensonge.

En raison de la nature même de ces réunions à ciel ouvert, il est difficile de mesurer le rôle exact qu'ont pu jouer les conversations des nouvellistes dans la diffusion de fausses informations sur la santé du Roi. Mais l'importance de ce phénomène culturel sous le règne de Louis XIV ne fait aucun doute. La plupart des témoignages contemporains soulignent en outre la propension au mensonge de ces commentateurs avides d'informations nouvelles, et la naïveté avec laquelle ils relaient les fariboles racontées dans les journaux étrangers. Dans le premier chapitre de ses *Caractères*, La Bruyère dénonce par exemple leur goût pour les

« raisonnement[s] creux sur la politique », et leur attachement à des informations dont la pertinence ne dure qu'une nuit²³. Dès 1663, dans ses *Nouvelles nouvelles*, Jean Donneau de Visé était allé plus loin en les décrivant comme des professionnels de la médisance, incapables de distinguer une information véritable d'une simple invention. De Visé, qui fondera neuf ans plus tard le *Mercuré galant*, voit en eux des « ennemis mortels de la vérité », dont l'art est de « si bien confondre le vrai et le faux qu'il est impossible d'y rien connaître²⁴ ». Le « nouvelliste de bouche » devient même un type comique sur la scène française dès les années 1670. En 1671, dans *La Comtesse d'Escarbagnas*, Molière moque ainsi la curiosité de « ces grands nouvellistes qui cherchent partout où répandre les contes qu'ils ramassent », et qui prennent pour autant de vérités « toutes les méchantes plaisanteries de la *Gazette de Hollande*²⁵ ». Au cours des années et des décennies suivantes, les nouvellistes deviennent la cible principale d'une vingtaine de comédies, où ils sont le plus souvent présentés comme des imbéciles désœuvrés, qui colportent servilement les mensonges venus de l'étranger²⁶.

Les jugements que suscitent les « nouvellistes de bouche » sont néanmoins très ambigus, et la répulsion qu'ils inspirent laisse parfois la place à une authentique fascination. Ainsi, attaqués pour leur tendance à croire en des chimères, ils sont parfois dépeints également comme des exégètes habiles et mieux informés que les journalistes eux-mêmes. Le regard que Donneau de Visé porte sur eux est par exemple très nuancé. Il oppose ainsi dans ses *Nouvelles nouvelles* la lucidité d'un nouvelliste éclairé à la curiosité stupide de trois de ses congénères. Les deuxième et troisième tomes du *Mercuré galant*, publiés dix ans plus tard, sont par ailleurs consacrés eux aussi aux conversations des nouvellistes. Or, tout en montrant que ces discussions sont souvent de simples fables, de Visé souligne qu'elles permettent parfois de faire émerger des vérités incontestables. Le rédacteur fictif du journal déclare ainsi d'emblée à sa prétendue lectrice : « Vous aurez peut-être d'abord de la peine à croire combien parmi les fausses nouvelles qui s'y glissent, on y en débite de véritables, et de choses curieuses et spirituelles²⁷. »

²³ *Les Caractères* (1688-1696), « Des ouvrages de l'esprit », éd. Robert Garapon, Paris, Classiques Garnier, 1962, p. 78.

²⁴ *Nouvelles nouvelles*, Paris, Ribou, 1663, t. II, p. 299.

²⁵ *La Comtesse d'Escarbagnas*, acte I, scène 1, dans Molière, *Œuvres complètes*, éd. Georges Forestier, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 2010, p. 1019.

²⁶ Dancourt évoque par exemple dans deux de ses premières pièces – *Les Nouvellistes de Lille* en 1683 et *La Gazette d'Hollande* en 1692 – la fascination des nouvellistes français pour la *Gazette d'Amsterdam*. Voir l'étude que François Moureau a consacrée aux pièces « à nouvellistes » et « à journalistes » : « Miroir déformant : le journaliste au théâtre », dans *La Plume et le plomb. Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, PUPS, 2006, p. 365-383.

²⁷ *Le Mercuré Galant*, t. II (mai-juillet 1672), Paris, 1673, p. 4-5.

Les nouvellistes vont conserver cette image ambivalente longtemps après la mort du Roi-Soleil. Certes, un relatif assouplissement de la censure permet la création de journaux nouveaux dès le début du XVIII^e siècle, grâce à des systèmes tels que la permission « simple » en 1701 ou la permission « tacite » en 1709²⁸. Mais la méfiance envers la presse à privilège demeure intacte, et les « nouvellistes de bouche » continuent à occuper les cafés et les promenades publiques avec le même succès. Dans les jardins du Palais-Royal, ils se réunissent désormais à l'ombre d'un grand marronnier, qui attire une foule souvent considérable composée à la fois d'habitues et de simples passants. Planté sous la Régence de Philippe d'Orléans, ce marronnier devient rapidement célèbre sous le nom d'« arbre de Cracovie », au point que plusieurs gravures, poèmes et autres spectacles lui seront consacrés tout au long du siècle²⁹. Toutefois, cette appellation elle-même témoigne du statut très ambigu que possèdent encore les « nouvellistes de bouche ». Même si l'origine de cette expression reste à ce jour discutée³⁰, il est peu probable en effet qu'elle renvoie à la ville de Pologne, malgré la place importante qu'occupe ce pays dans l'actualité européenne du XVIII^e siècle. Selon les contemporains eux-mêmes, le mot « Cracovie » doit être rattaché au verbe « craquer », aux substantifs « craqueur » et « craquerie », ou même à l'interjection « craq ». Or, tous ces termes, attestés dans la langue populaire dès la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, désignent le mensonge, l'exagération ou la vantardise. Évoquant cet arbre déjà très renommé, Fréron écrit par exemple dans *L'Année littéraire* en 1756 que ce nom a été forgé pour tourner en dérision les nouvellistes : il rappelle en effet que « craquer dans notre langue se dit populairement pour mentir » et que les nouvellistes « sont sujets à entendre ou à débiter de fausses nouvelles³¹ ».

Le succès de cette appellation est tel que les Tuileries et le Luxembourg finissent, dans le courant du siècle, par posséder leur propre arbre de Cracovie. Mais, quel que soit le jardin concerné, cette expression n'est jamais utilisée que pour moquer l'imagination trop fertile des commentateurs oisifs que demeurent les « nouvellistes de bouche ». En 1742, une estampe satirique intitulée « L'Arbre de Cracovie » fait même du marronnier du Palais-Royal un univers entièrement dédié à l'imposture et à la tromperie. Cette caricature représente en effet, sous la frondaison de l'arbre vénérable, une foule composée de personnages-types que

²⁸ Voir notamment François Moureau, « Informer et diffuser la pensée dans le dernier siècle de l'Ancien Régime », *Lumen*, XXXVIII, 2009, p. 29-50.

²⁹ Charles-François Panard créera par exemple un opéra-comique portant ce titre à la Foire Saint Germain, le 11 mars 1742.

³⁰ Voir l'ouvrage de François Rosset, qui laisse ouvertes les deux principales hypothèses : *L'Arbre de Cracovie. Le mythe polonais dans la littérature française*, Paris, Imago, 1996, p. 7.

³¹ *L'Année littéraire*, Amsterdam et Paris, 1756, t. V, p. 136.

l'auteur identifie par des légendes³². Aux côtés des nouvellistes figurent ainsi un cabaretier, un astrologue, un petit-maître, un écolier, une danseuse, des coquettes et des artistes qui, toutes et tous, sont présentés comme des incarnations du mensonge. À gauche, isolée et impuissante, une jeune femme symbolisant la Vérité essaie en vain de renverser l'arbre en tirant sur une corde attachée à son tronc. La signification de cette estampe allégorique est bien sûr dépourvue d'ambiguïté : à l'ombre épaisse de l'arbre de Cracovie, la fausse information est toujours plus forte que la vraie.

La France a donc offert, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'image d'un pays où la presse est très étroitement surveillée, mais où les rumeurs les plus infondées se répandent sans relâche au cœur même du Royaume. Enjeu de pouvoir essentiel dans un régime aussi personnalisé, la santé de Louis XIV a, pendant sept décennies, constitué un exemple spectaculaire de cette incapacité de la monarchie absolue à contrôler absolument l'information. Au journalisme de célébration pratiqué par la *Gazette* ou par le *Mercur* ont répondu en effet, dans les lieux publics comme dans les périodiques étrangers, une remise en cause systématique des nouvelles diffusées par le pouvoir français. Puisque la santé du Roi-Soleil était présentée comme inaltérable par les journaux à privilège, elle ne pouvait ainsi qu'être jugée fragile par les nouvellistes ou par les journalistes du Refuge.

Comparer les époques est un exercice toujours périlleux et forcément contestable. Mais le succès des informations alternatives dans la France de l'Ancien Régime annonce à l'évidence, par bien des aspects, la manière dont s'échangent les fausses nouvelles à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux. Il existe ainsi déjà, au XVII^e et au XVIII^e siècle, une viralité dans la transformation de l'information, qui se transforme à mesure qu'elle effectue des va-et-vient de la Cour à Paris, et de Paris aux capitales étrangères. Dans les jardins parisiens, comme dans les périodiques manuscrits ou dans les journaux « périphériques », les nouvelles se propagent par un effet de boucle : leur circulation même, et le bruit qu'elles produisent en se diffusant, sont considérés comme une preuve de leur véracité.

Bibliographie

- Joël Cornette, *La Mort de Louis XIV : apogée et crépuscule de la royauté*, Paris, Gallimard, 2015.
- Robert Darnton, « Blogging, now and then (250 years ago) », *European Romantic Review*, 2013, vol. 24, n° 3, p. 255-270.

³² Voir l'annexe n°1 (estampe, anonyme, Bibliothèque nationale de France).

- François Moureau, *La Plume et le plomb. Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, PUPS, 2006.
- Stanis Perez, *La Santé de Louis XIV: une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.
- François Rosset, *L'Arbre de Cracovie. Le mythe polonais dans la littérature française*, Paris, Imago, 1996.